Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

55ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme au Mali

Genève, le 28 mars 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie l'Expert indépendant pour son rapport sur la situation des droits de l'homme au Mali.

La Suisse reste très préoccupée par la crise multidimensionnelle à laquelle fait face le Mali et par la dégradation sécuritaire dans presque toutes les régions du pays, telle qu'évoquée dans le rapport. Les populations civiles en sont les principales victimes. La Suisse appelle les autorités maliennes à renforcer davantage la protection des populations civiles et à lutter contre l'impunité face aux violations et atteintes aux droits de l'homme, ainsi qu'aux violations du droit international humanitaire.

Le rétrécissement de l'espace civique continue également d'inquiéter la Suisse. Celle-ci appelle les autorités maliennes à garantir les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association, y compris pour les membres de tous les partis politiques, ainsi que le droit à la liberté d'expression. Le respect, la protection et la mise en œuvre des libertés et des droits des défenseuses et défenseurs des droits de l'homme doivent aussi être assurés.

Enfin, la Suisse réitère son appel pour que le Mali collabore avec les mécanismes internationaux en matière de droits de l'homme, y inclus l'Expert indépendant.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)58 482 24 24, Fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve

Monsieur l’Expert indépendant,

Comment mieux soutenir les autorités maliennes dans leurs efforts pour protéger les populations civiles et permettre d’enrayer les cycles de violence dans le respect des droits de l’homme ?

Je vous remercie.